

# Vœux: la CCI envisage un nouveau modèle de fret aérien pour Mayotte

Publié le lundi 1 février 2016 à 5:30

Aucun commentaire

Comme on pouvait s'y attendre, c'est par un constat pessimiste que Mohamed Ali Hamid, le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mayotte commençait ses vœux ce vendredi : octroi de mer, insécurité et incertitudes sur le carnet de commande se partageaient le tableau. Mais avec une volonté de s'en sortir et une structuration qui le portaient à faire des annonces.



Mohamed Ali Hamid lors de ses vœux ©CCI

Mohamed Ali Hamid faisait état d'une situation économique d'« une gravité exceptionnelle », donc, « à tel point que beaucoup d'entre nous ne savent plus comment faire pour sauver leur entreprise et l'emploi de leurs salariés », décrit celui qui est à la tête de DHL Mayotte. Et aggravée par un problème qui prend une ampleur considérable, « l'insécurité », qui impacte sur le chiffre d'affaire puisque le budget qui y est consacré « devient insupportable et

repose pour l'heure sur les seules épaules du chef d'entreprise. »

Quant à la modification des taux d'Octroi de mer, qui impacte surtout le secteur du bâtiment « avec une hausse de 30% des matériaux », elle va impliquer un coût plus important des chantiers. Les chefs d'entreprise attendent des actes du côté du conseil départemental.

La lueur d'espoir vient des chantiers annoncés : le siège de la CAF et de la CSSM à Kawéni, le chantier de l'hôpital en Petite Terre, la relance des constructions scolaires et le chantier du stade de Cavani. D'autres sont toujours en stand-by comme le rappelle le président : « les hôtels prévus au PADD, le transport en commun... »

## La mutualisation, « notre meilleure voie de salut »

C'est l'optimisme qui doit dominer, « si nous ne l'étions pas, nous ne serions pas chefs d'entreprise, surtout dans notre département », et qui prend appui notamment sur les possibilités qu'offre la loi NOTRe, « qui confère la compétence du développement économique à la Région et aux intercommunalités », encore faut-il que les élus fassent des « choix qui facilitent la vie des entreprises ».



Les chefs d'entreprises membres de la Commission provisoire de redressement de la CCI, le préfet Morsy

Mais l'espoir vient aussi du partenariat de la CCI avec le département et les acteurs économique pour faire émerger une agence de développement économique et de l'innovation de Mayotte, vecteur de « synergie d'action » et de « mutualisation », qui reste « notre meilleure voie de salut ». Plusieurs fois dans son discours, Ali Hamid appellera d'ailleurs à cette coopération entre acteurs.

Une CCI qui revient de loin. Placée sous tutelle du préfet, elle a su se restructurer grâce au travail de plusieurs chefs d'entreprise qui ont travaillé sur un plan stratégique régional avec les services de l'Etat, qui « nous repositionne enfin dans le rôle qui est le nôtre. » La Chambre va pouvoir mettre à disposition de ses adhérents les outils portant sur les 6 secteurs que sont la création d'entreprises, notamment sur le « montage de business plan », la formation, « avec l'arrivée d'un nouveau directeur », les équipements gérés, le développement durable, l'international et l'innovation.

### Parc d'exposition et aérien



Vue aérienne de Petite-Terre

Pour revenir aux équipements gérés, si la CCI a vu partir le port de commerce vers d'autres cieux tumultueux, sa gestion du marché couvert et des pontons de plaisance « arrive à échéance dans le courant de l'année ». Son rôle dans l'aménagement du territoire, la CCI d'Ali Hamid le voit aussi à travers trois projets : la construction d'un parc d'exposition, la construction d'un hangar de maintenance d'avion à l'aéroport et du changement dans les airs avec « un nouveau modèle économique de fret aérien au

profit des mahorais en accord avec SNC Lavallin. » Pour mémoire, la CCI est partenaire au sein de la compagnie Ewa Air.

La CCI a pris du galon en 2015 en devenant représentant de Business France (accompagnement des entreprises françaises dans leur développement à l'export) et de la Coface (assurance internationale et de protection contre les impayés), à Mayotte.

Une organisation destinée à accroître « la robustesse » des projets portés par les entreprises qui est souvent la maille faible invoquée par les banques pour justifier leur frilosité, « nos cadres sont désormais disponibles pour monter vos projets dans les standards des banques et de l'Europe », indiquait-il aux chefs d'entreprise. En leur annonçant que la Chambre pourra leur accorder des prêts d'honneur.

La chambre consulaire semble tourner le dos à un passif aux évènements « parfois peu glorieux », et avance être aujourd'hui « en marche », pour rappeler le slogan initial des élus de l'actuelle mandature.

A.P-L.

Le Journal de Mayotte